POLITIQUE

Municipalité **a**mie **d**es **a**înés (MADA)

Municipalité de

Lantier

Municipalité amie des aînés

2022-2026

REMERCIEMENTS

L'initiative d'obtention, par Lantier, du titre de Municipalité amie des aînés (MADA) a été rendue possible grâce au Programme de soutien à la démarche MADA du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS, Secrétariat aux aînés)[1].

Nous tenons également à remercier Espace MUNI pour le soutien accordé dans le cadre de cette démarche.

[1] https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-830-02W.pdf

Table des matières

1. Que représente Lantier dans le cœur des Lantiérois? 4
2. Mot du maire 5
3. Mot du conseiller responsable des aînés 6
4. Introduction 7
5. Qu'est-ce qu'une politique amie des aînés? 8
1.1 Pourquoi une politique MADA à Lantier? 8
6. Membres du comité de pilotage MADA 9
6.1 Rôle des membres du comité 9
7. Les aînés de Lantier 10
Notre définition des aînés 10
Les valeurs que nous préconisons 10
8. Analyse du milieu 11
8.1 Population de Lantier 12
8.2 Âge de la population 15
8.3 Portrait des aînés 16
8.4 Revenus des ménages à Lantier 18
8.5 Ressources accessibles aux aînés de Lantier 21
8.5.1 Ressources à Lantier 21
8.5.2 Infrastructures – services – ressources pour aînés : locales et régionales 22
8.5.3 Participation sociale des aînés 24
8.6 Profil sociodémographique : faits saillants 25
8.7 Constats et enjeux – besoins des aînés de Lantier 26
9. ORIENTATIONS 2022-2026 29
10. Plan d'action 2022-2026 30
11. CONCLUSION 36
12. Bibliographie 37

1. Que représente Lantier dans le cœur des Lantiérois?

Pour certaines personnes, Lantier est la municipalité où s'est déroulée une partie de leur vie. Plus de 80 % [2] de la population de Lantier habite la municipalité depuis trois générations.

Pour d'autres, Lantier est un refuge, un terrain de jeu et de détente. Ces fervents de villégiature viennent à Lantier lorsqu'ils sont en congé ou en vacances. Parmi ces personnes, certaines ont décidé de s'y établir en permanence.

Comme dans d'autres municipalités des Laurentides, on constate qu'une croissance démographique plus importante se dessine à Lantier. Le télétravail, le nombre croissant de personnes pouvant travailler de la maison et l'accessibilité à Internet contribuent à perpétuer cette tendance.

La pandémie de COVID-19 a entraîné une nette recrudescence du télétravail, laquelle a donné envie à de nombreuses personnes d'améliorer leur qualité de vie en venant s'installer en pleine nature, loin des foules, des bouchons de circulation et de la vie urbaine.

Ces nouveaux paradigmes ont considérablement modifié le portrait de notre village, ce qui laisse présager l'émergence de nouveaux besoins, tant pour les familles que pour les aînés.

Le vieillissement de la population et ses répercussions nous interpellent tous. Le temps est venu de réfléchir aux stratégies à mettre en œuvre pour offrir aux aînés un accès aux ressources nécessaires à leur émancipation afin qu'ils puissent rester actifs sur tous les plans et continuer de vivre chez nous.

---

[2] Statistique Canada, *Profil du recensement, https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2478&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=laurentides&SearchType=Contains&SearchPR=01&B1=All&TABID=1*

2. Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je suis très heureux de vous présenter *votre* Politique Municipalité amie des aînés (MADA). Il s'agit bel et bien de *« votre »* politique, car vous faites partie des aînés d'aujourd'hui ou serez ceux de demain, tout comme vos parents, les membres de votre famille ou vos voisins.

C'est *votre* politique, car elle brosse un portrait fidèle de la réalité des aînés de notre municipalité. Qu'on le veuille ou non, le vieillissement de la population se poursuit ici comme ailleurs au Québec et les plus importantes communautés d'aînés se trouvent dans les petites municipalités. Selon les dernières statistiques disponibles (2016), les aînés de Lantier formaient 36 % de la population.

En adoptant cette première politique et son plan d'action, nous nous dotons d'outils qui nous permettront de placer le bien-être des aînés au centre de nos préoccupations, de nos réflexions et de nos décisions.

Cette démarche est très encourageante, car elle reflète notre réel désir, en tant que municipalité rurale, d'améliorer la qualité de vie de nos aînés et de faciliter leur quotidien.

L'élaboration de cette politique a été rendue possible grâce à la participation des citoyens, qui ont répondu en grand nombre à notre appel de consultation. Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je tiens à saluer le travail des membres du comité de pilotage MADA, qui ont investi énormément de temps et d'énergie à l'élaboration de cette politique, et ce, bénévolement.

En prenant connaissance de cette nouvelle politique, vous serez à même de constater que ce ne sont pas les idées qui manquent pour faire en sorte que l'environnement que nous offrons à nos aînés soit à la mesure de leurs attentes.

Désormais, nous avons la responsabilité d'assurer la mise en œuvre de cette politique et de veiller à ce qu'elle demeure évolutive. Si nos aînés ont tracé le chemin, c'est à nous de l'entretenir, pour les générations actuelles et futures.

Bonne lecture!

Richard Forget
Maire de la Municipalité de Lantier

3. Mot du conseiller responsable des aînés

À titre de conseiller municipal responsable du volet aîné et de la politique MADA, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du comité de pilotage MADA. Tous ont fait un excellent travail, que ce soit lors de la mise en œuvre de la démarche ou de l'élaboration et de la présentation de la politique et de son plan d'action aux membres du conseil de la Municipalité de Lantier.

Je tiens à remercier également tous les aînés qui ont répondu au sondage ou ont pris part à la matinée de consultation et qui, grâce à leurs suggestions, nous ont inspirés dans l'élaboration du plan d'action.

Normand Quintin
Conseiller responsable du volet aînés et de la politique MADA

4. Introduction

« Les municipalités du Québec sont directement touchées par le vieillissement de la population. Cette tendance est et sera encore plus importante dans les petites municipalités du Québec.

En effet, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), le 1er juillet 2018, les municipalités de moins de 1 000 habitants comptaient la plus faible proportion de jeunes âgés de 0 à 19 ans (19,4 %) et à l'inverse, la plus forte proportion d'aînés (22,8 %), alors que la moyenne des 65 ans et plus au Québec est estimée à 18,8 %, soit plus de 1,5 million de personnes[3] ».

Devant cette nouvelle tendance et les répercussions de la COVID-19 sur la population, les décideurs municipaux, les partenaires régionaux ainsi que toute la communauté sont appelés à agir pour que les aînés puissent mener une vie sécuritaire et active.

Ils interviennent entre autres dans les différents champs d'intervention tels que l'habitation, la sécurité, la santé, les loisirs, la participation et l'inclusion sociale, l'aménagement urbain, la communication et le transport.

[3] Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés, 2e édition, disponible à https://madaquebec.com/wp-content/uploads/2020/02/Guide-MADA-2e-%C3%A9dition_compressed_reduce.pdf.

5. Qu'est-ce qu'une politique amie des aînés?

Le ministère de la Famille et des Aînés a créé la démarche MADA en s'inspirant du *Guide mondial des villes-amies des aînés* de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et de diverses initiatives visant à favoriser le vieillissement actif au Québec. Le vieillissement actif est donc le fil conducteur de cette démarche.

Pour vivre en bonne santé, les aînés ont besoin de faire partie intégrante de leur milieu, de participer à la vie sociale, économique et culturelle et d'être actifs socialement, intellectuellement et physiquement.

Une MADA est une municipalité qui :

- met un frein à l'âgisme (discrimination envers les personnes âgées);
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- agit de façon globale et intégrée;
- favorise la participation des aînés;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

1.1 Pourquoi une politique MADA à Lantier?

Comme plus de 80 % des municipalités et MRC du Québec, la Municipalité de Lantier se joint à la démarche MADA dans le but d'offrir un cadre sécuritaire et agréable aux aînés afin qu'ils puissent rester chez eux aussi longtemps qu'ils le souhaitent.

Au cours de cet exercice de réflexion, nous avons voulu en savoir plus sur les besoins particuliers et variables dans le temps de nos aînés, selon leur degré d'autonomie.

À partir des résultats obtenus, une ligne directrice a été définie. Elle nous permettra de préciser les mesures à adopter pour que les aînés puissent évoluer sereinement dans leur milieu, selon leur situation.

6. Membres du comité de pilotage MADA

Nos membres	Rôle
Normand Quintin	Conseiller municipal de Lantier, président du comité, responsable MADA
Carole Bélanger Dussault	Citoyenne aînée
Rick Victor	Citoyen semi-retraité
Anne Lauzon	Citoyenne semi-retraitée
Martine Labelle	Organisatrice communautaire, relations à la communauté et organisation communautaire, CISSS des Laurentides
Ronald Pilon	Citoyen aîné
Marie-Chantale St-Antoine	Directrice générale adjointe, Municipalité de Lantier
Louise Lapointe	Chargée de projet MADA
Nos collaborateurs	
Richard Martin	Accompagnateur, Espace MUNI
Rébecka Ladouceur	Agente de liaison pour des environnements favorables aux saines habitudes de vie, Direction de la santé publique du CISSS Laurentides.

6.1 Rôle des membres du comité

Le Comité de pilotage est composé d'élus, de citoyens et de délégués d'organismes représentant les aînés. Il participe à toutes les étapes d'élaboration de la politique MADA.

Chaque membre du Comité joue un rôle important pour recueillir et faire valoir les divers besoins des aînés de Lantier. Au cours de cette démarche de réflexion et de consultation, les membres du Comité ont proposé à la Municipalité une politique et un plan d'action reflétant le plus fidèlement possible les besoins des Lantiérois.

7. Les aînés de Lantier

Notre définition des aînés

Les aînés sont des personnes de **60** ans et plus ayant acquis une expérience de vie et un savoir à partager pour contribuer à la vitalité de leur milieu. Il peut s'agir de personnes occupant un emploi ou de personnes retraitées ou semi-retraitées qui ont des enfants, des petits-enfants, etc.

Les besoins, les goûts et les aspirations des aînés varient en fonction de leur état de santé et de leur situation familiale, sociale, économique et culturelle.

La réponse aux besoins des aînés tient compte des différentes étapes de leur vie.

Les valeurs que nous préconisons

Nous avons établi les valeurs qui nous guideront dans les choix que nous aurons à faire pour les aînés.

1. **Le respect.** Chaque personne compte et mérite toute notre considération. Nos gestes doivent être exempts de préjugés fondés sur l'âge et de tout autre jugement.

2. **La socialisation.** Il s'agit sans conteste d'une valeur importante pour contrer l'isolement des personnes âgées à Lantier. Elle permet de favoriser les liens et les échanges interpersonnels.

3. **Le vieillissement actif et le bien-être**. Ils permettront aux aînés d'être en bonne santé sur tous les plans – physique, intellectuel, social et affectif. Vivre dans un environnement agréable et sécuritaire contribue à la joie de vivre.

4. **L'entraide et la solidarité intergénérationnelle**. Ces valeurs permettront à toutes les générations de se soucier du bien-être d'autrui et favoriseront les contacts et la transmission des savoirs entre les générations.

8. Analyse du milieu

8.1 Population de Lantier
8.2 Âge de la population
8.3 Portrait des aînés
8.4 Revenus des ménages
8.5 Infrastructures et ressources accessibles aux aînés
8.6 Profil sociodémographique : faits saillants
8.7 Constats et enjeux

8.1 Population de Lantier

De 2011 à 2016, la population de Lantier a augmenté de **0,9 %**, passant de 828 à **836** habitants. Dans la MRC des Laurentides, la croissance de la population se chiffre à 1,6 %. La croissance démographique dans les Laurentides est parmi les plus fortes au Québec.

Selon les données du *Décret 2020 sur la population des municipalités du Québec* [4] (du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la population de Lantier serait de **954** personnes, soit une importante hausse de **15,2 %** par rapport à 2011.

En 2016, parmi les 805 habitations recensées, 415 étaient des résidences secondaires, soit une proportion de **51,6 %**, ce qui explique pourquoi les besoins en services de proximité sont moins importants jusqu'à maintenant.

En 2022, on a observé une légère baisse du nombre de villégiateurs au profit de celui des résidents permanents; sur 879 logements, 443 sont des résidences secondaires, soit l'équivalent de **50,3 %.**

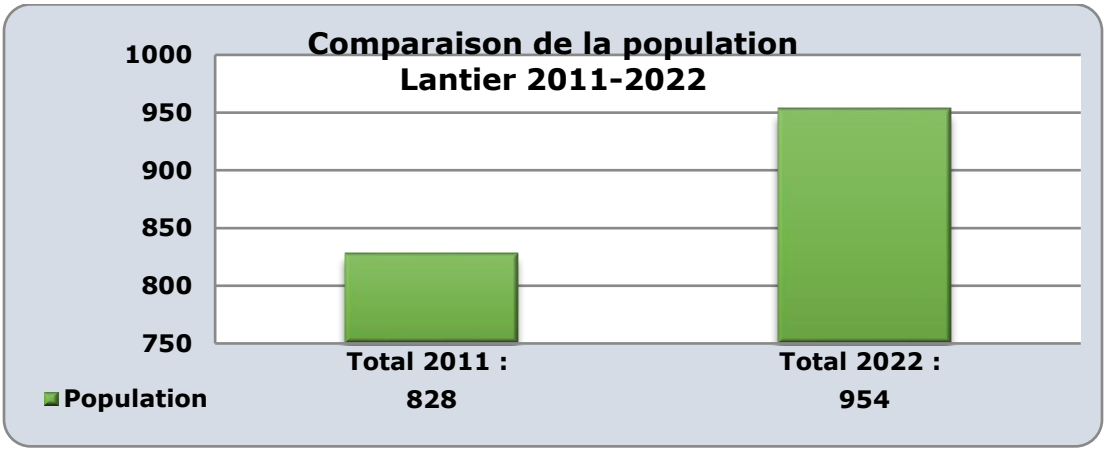

Tableau 1 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2011 et 2022, ministère des Affaires municipales.

4 https://view.officeapps.live.com/op/view.aspx?src=https%3A%2F%2Fwww.mamh.gouv.qc.ca%2Ffileadmin%2Fpublications%2Forganisation_municipale%2Fdecret_population%2Fdecret_population.xlsx&wdOrigin=BROWSELINK

Depuis 2020, de plus en plus de personnes s'installent en permanence à Lantier. Cette tendance nous indique qu'avec l'accroissement actuel et futur du nombre de résidents permanents, les besoins en services de proximité seront eux aussi plus importants.

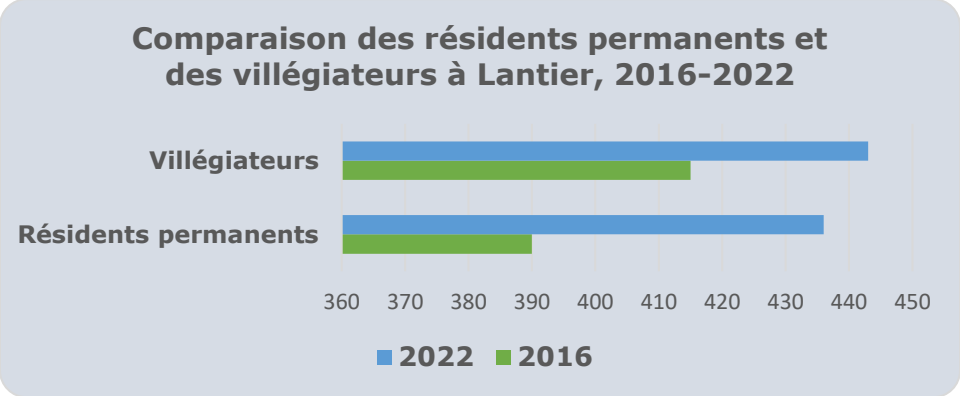

Tableau 2 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2011 et 2022, ministère des Affaires municipales.

Perspectives démographiques

Pour 2016 à 2041, on prévoit une croissance démographique de **22 %** dans la grande région des Laurentides, comparativement à 13,7 % pour l'ensemble du Québec[5].

Au cours de la même période, le poids démographique des 65 ans et plus dans la région passera de **17 %** à **29 %**.

[5] *Perspectives démographiques du Québec et des régions*, 2016-2041, Institut de la statistique du Québec, édition 2019, pp. 34-39.

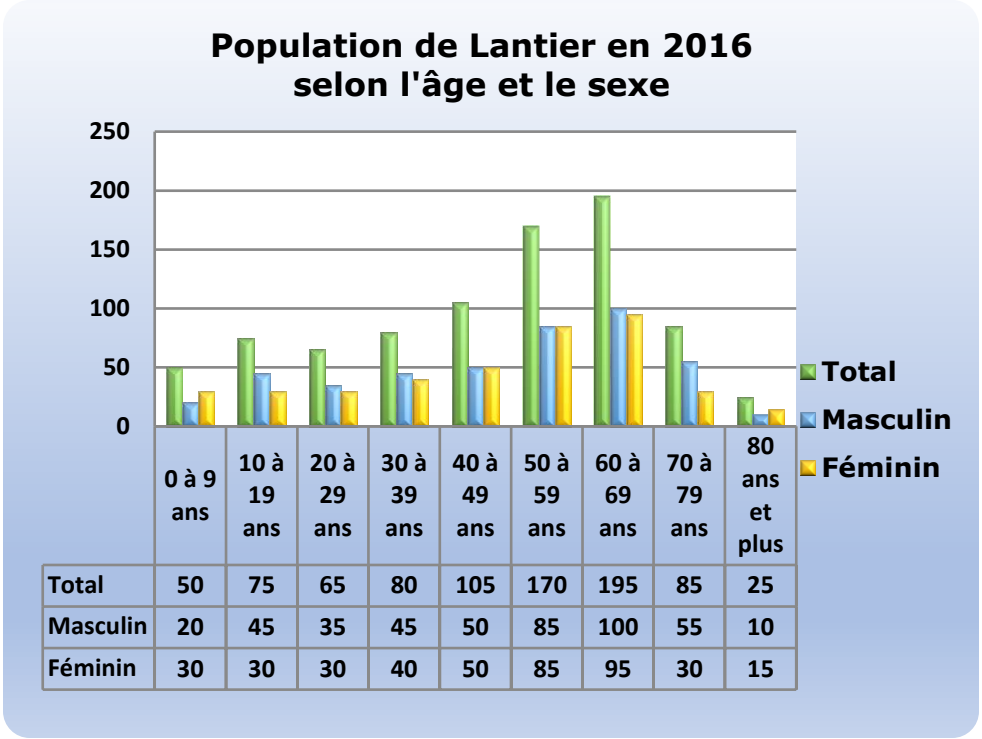

	0 à 9 ans	10 à 19 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 à 79 ans	80 ans et plus
Total	50	75	65	80	105	170	195	85	25
Masculin	20	45	35	45	50	85	100	55	10
Féminin	30	30	30	40	50	85	95	30	15

Tableau 3 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2016.

Comme on peut le voir au Tableau 3, la population masculine et féminine est sensiblement la même à Lantier. On remarque par ailleurs une proportion importante de personnes de 60 ans et plus. On en dénombre en effet 305, soit près de **36 %** de la population totale.

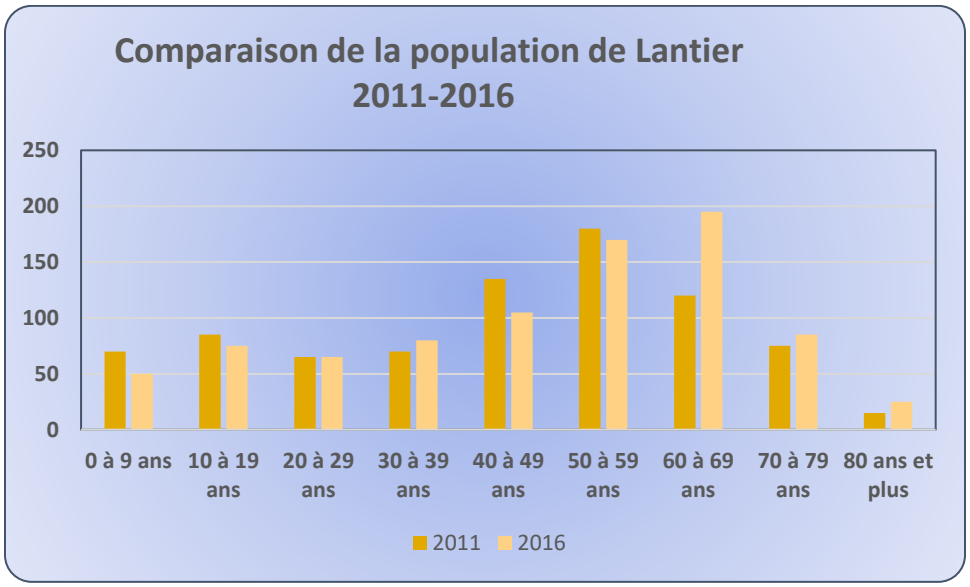

Tableau 3B – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2011-2016.

Dans le tableau ci-dessus, on peut voir que la population de 60 ans et plus connaît un accroissement marqué, alors que celle des 30 ans et moins et des 40 à 49 ans est en déclin.

8.2 Âge de la population

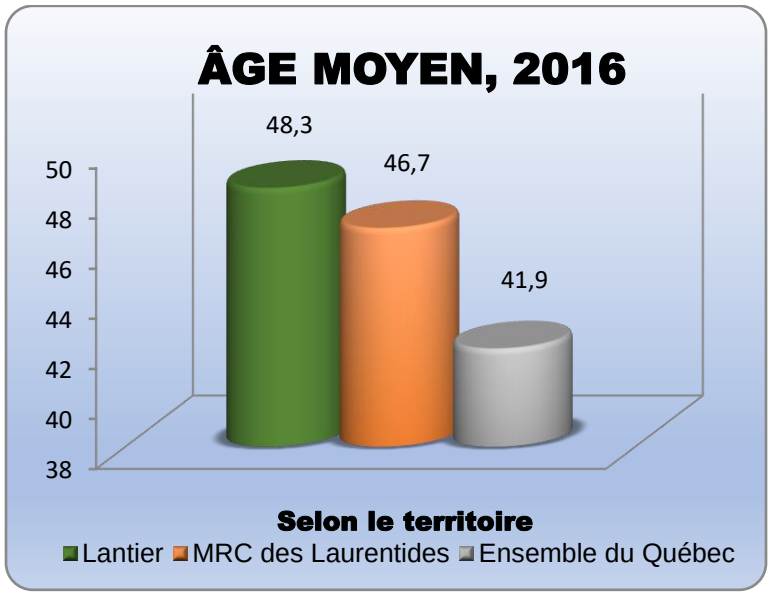

Tableau 4 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2016.

L'âge moyen dans l'ensemble du Québec se situe à près de 42 ans. Il est de 47 ans sur le territoire de la MRC des Laurentides et de **48** ans à Lantier, d'où l'importance d'adapter l'offre de services aux besoins des aînés maintenant et pour les années à venir.

Comme Lantier est située entre deux centres urbains et que l'autonomie des aînés risque de diminuer dans les années à venir, nous devons tenir compte de cette réalité si nous voulons que nos aînés puissent continuer à vivre à Lantier aussi longtemps qu'ils le souhaitent. À l'heure actuelle, les Lantiérois doivent se rendre à Sainte-Agathe-des-Monts ou à Saint-Donat pour obtenir plusieurs services de proximité.

8.3 Portrait des aînés

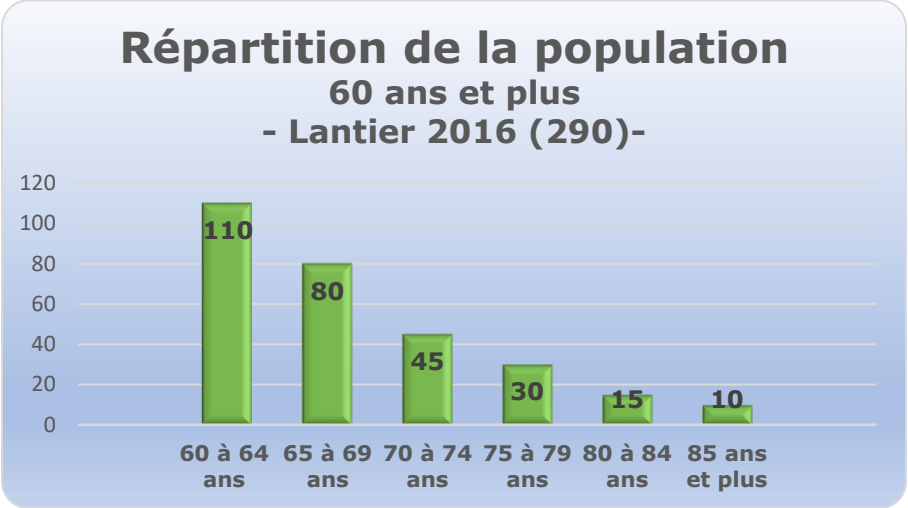

Tableau 5 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2016.

Comme dans la plupart des municipalités du Québec, et particulièrement dans les Laurentides, la population de 60 ans et plus a augmenté à Lantier entre 2011 et 2016. En effet, elle est passée de **210 à 290** personnes, soit une augmentation de près de 38 %. Dans le tableau 5, nous constatons que l'augmentation est notable chez les 60-64 ans comme chez les 65-69 ans.

Considérant que les statistiques disponibles datent du recensement de 2016, nous avons comptabilisé les personnes de 55 à 59 ans à cette époque. Selon les données de Statistique Canada, on en dénombrait **85** en 2016. Comme la plupart de ces personnes résident encore à Lantier, nous considérons qu'en 2020, environ **375 personnes de 60 ans et plus vivaient à Lantier.**

Le Tableau 6 montre l'augmentation importante du nombre de personnes de 60 à 69 ans entre 2011 et 2016.

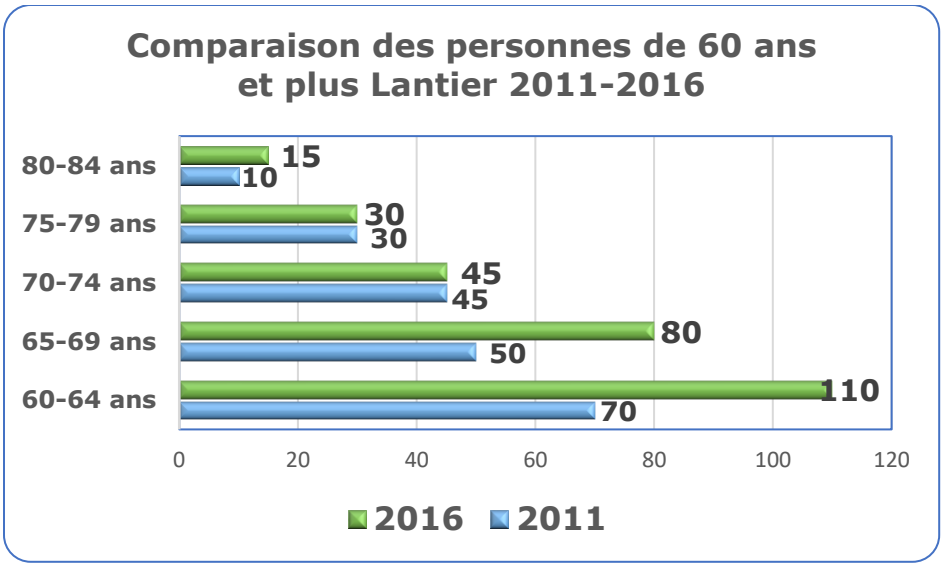

Tableau 6 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2011 et 2016.

Dans le tableau ci-dessous, on peut voir que la plupart des aînés vivent en couple et qu'un nombre important d'entre eux vivent seuls. En effet, sur 290 personnes de 60 ans et plus, 70 vivent seules, soit 24 % des aînés.

Caractéristiques des aînés de Lantier par groupe d'âge (2016) Total : 290						
Groupe d'âge	**60-64**	**65-69**	**70-74**	**75-79**	**80-84**	**85 +**
Nombre (290)	**110**	**80**	**45**	**30**	**15**	**10**
Vivant dans une famille (220)	85	65	35	25	10	0
Avec conjoints (200)	75	65	35	20	5	0
Sans enfants dans leur domicile (175)	65	55	30	20	5	0
Avec enfants dans leur domicile (25)	10	5	5	5	0	0
Enfants (liens fils, fille, p-fils ou p-fille) (5)	5	0	0	0	0	0
Vivant avec des personnes non apparentées (10)	5	5	0	0	0	0
Vivant seuls (70)	**25**	**10**	**15**	**10**	**5**	**5**

Tableau 7 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2016.

Pour l'ensemble de la région des Laurentides, la proportion de **personnes vivant seules** est de 15,2 % pour les 15 ans et plus, de 12,3 % pour les 15 à 64 ans et de **27,6 % pour les 65 ans et plus.**

La proportion de personnes vivant seules est donc plus importante chez les 65 ans et plus que chez les plus jeunes.

La proportion de personnes vivant seules suit une tendance à la hausse d'un recensement à l'autre. Cette augmentation touche surtout les 15 à 64 ans. Chez les 65 ans et plus, la tendance fluctue légèrement dans le temps.

8.4 Revenus des ménages à Lantier

Selon les données de Statistique Canada pour l'année d'imposition 2015, il y aurait eu **595** personnes ayant des revenus du marché[6] et **580** personnes dont les revenus provenaient de transferts gouvernementaux.

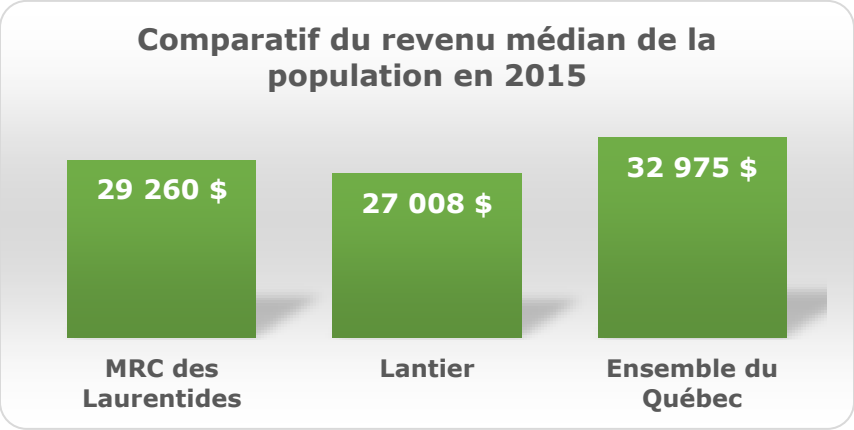

Tableau 8 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2016.

Le Tableau 8 précise la répartition des revenus pour l'ensemble des **ménages**[7] à Lantier.

Il a toutefois été impossible d'obtenir des données sur le revenu des aînés en particulier. Comme les aînés sont moins actifs sur le marché du travail, on peut considérer que la plupart de ces personnes ont des revenus moindres que lorsqu'ils étaient actifs.

[6] Selon Statistique Canada, les revenus du marché comprennent les revenus d'emploi, les placements, les revenus de retraite et les autres revenus.
[7] Selon les données de Statistique Canada, un ménage est généralement défini comme une personne ou un groupe de personnes qui habitent ensemble ou qui occupent le même logement. Les ménages privés incluent uniquement ceux composés de résidants habituels. Le nombre de personnes par ménage (taille du ménage) désigne le nombre de personnes vivant dans des ménages privés, ce qui exclut les ménages collectifs.

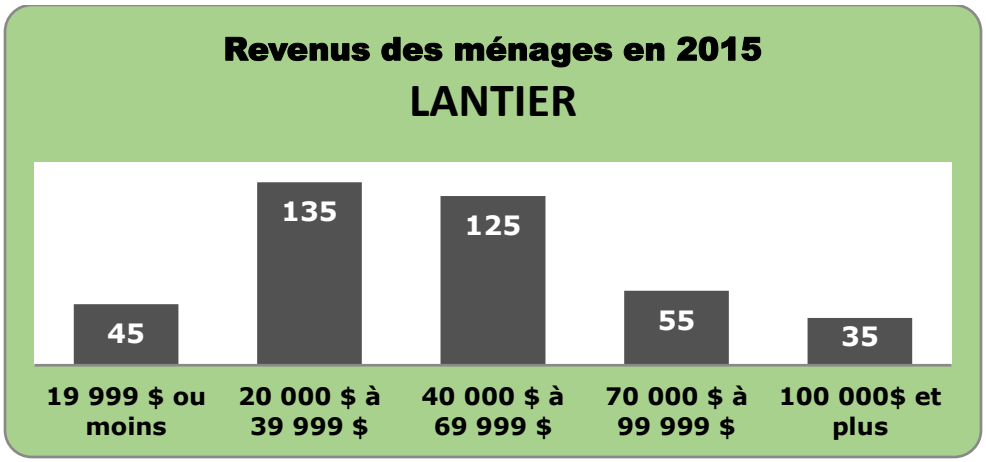

Tableau 9 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2016.

Le revenu total médian des ménages (après impôt) à Lantier était de **43 947 $** en 2015 alors qu'il se situait à **45 171 $** dans la MRC des Laurentides et à **52 207 $** dans l'ensemble du Québec.

Comparaison du revenu total médian des ménages (après impôt), 2015

Total	Lantier	Les Laurentides
1 personne	24 896 $	25 301 $
2 personnes ou plus	52 864 $	59 038 $

Tableau 10 – Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2016.

Situation de faible revenu[8]

Au Tableau 11, on peut voir qu'en 2015, 35 aînés parmi les **65 ans et plus** étaient en situation de faible revenu (après impôt). Notons qu'il n'a pas été possible d'avoir des données incluant les 60 à 64 ans.

La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu à Lantier est comparable à celle qui prévaut sur le territoire de la MRC des Laurentides.

[8] Mesure de faible revenu (MFR) : mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Selon les données de Statistique Canada (2015), le niveau de faible revenu est établi à 17 175 $ pour une personne seule et de 31 915 $ pour un ménage de 4 personnes.

Nombre et proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu (après impôt), selon le groupe d'âge, 2015								
	Tous âges		0-17 ans		18-64 ans		65 ans et +	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Région des Laurentides	71 855	12,4	14 495	12,2	41 140	11,3	16 230	17,2
MRC des Laurentides	7 850	17,5	1 245	17,1	4 610	16,9	2 000	19,3
Lantier	180	**22,4**	30	27,3	110	**21,6**	35	**18,4**
Sainte-Lucie des Laurentides	265	**21,0**	40	20,0	160	**21,2**	65	**21,3**
Sainte-Agathe-des-Monts	2185	**22,2**	395	24,2	1280	**21,5**	515	**22,3**
Val-des-Lacs	160	**20,9**	20	21,1	105	**21,7**	30	**15,8**

Tableau 11 – Source : *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques MRC Les Laurentides*, CISSS des Laurentides, mars 2019, p. 32.

8.5 Ressources accessibles aux aînés de Lantier

8.5.1 Ressources à Lantier

Infrastructures et services	**Activités et événements**	**A***	**I***
ACTIVITÉS PHYSIQUES			
Parcs (du Citoyen, Arpin, l'Herbier)	Tournoi de ballon-balai intermunicipal	√	√
	Pétanque	√	
	Course de boîtes à savon		√
Infrastructures sportives (7), dont l'anneau de glace et la patinoire	Tennis double	√	√
	Pickleball	√	√
	Patinage	√	√
	Stations d'exercices	√	√
	Basketball	√	√
Sentier et nature	Raquettes, ski de fond et randonnée	√	√
	Activités bénévoles : 4 associations de lacs	√	√
ACTIVITÉS SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES			
	Activités bénévoles des aînés : dépouillement d'arbre de Noël, chasse aux cocos, semaine de relâche, Guignolée, bazar bisannuel	√	√
	Cocktail dînatoire de reconnaissance des bénévoles	√	
	Déjeuner-bénéfice du maire	√	
	Souper spaghetti	√	√
Bibliothèque	Accès Internet	√	
	Biblio-aidants	√	
	Conférences d'auteurs	√	√
Parcs	Fête du village	√	√
HABITATION			
Réglementation	Autorisation de logements accessoires (intergénérationnel)	√	√

Note : **A** : aînés, **I** : intergénérationnel

8.5.2 Infrastructures – services – ressources pour aînés : locales et régionales

***Pour en savoir plus, consultez le bottin *Services aux personnes aînées* de la MRC des Laurentides.**		
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX		
CISSS des Laurentides Services offerts au CLSC ou à domicile permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles	Soins infirmiers, soins d'assistance, inhalothérapie, nutrition, réadaptation, services sociaux, prêt d'équipement, programme d'adaptation domiciliaire, Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED), prévention des chutes (en groupe), soutien et répit aux proches aidants, centre de services externes (exercices adaptés, groupe de stimulation cognitive, etc.) soins palliatifs.	
Centre hospitalier CHSLD Clinique médicale		Sainte-Agathe-des-Monts
Cliniques de vaccination locales et annuelles		
Santé : organismes reliés	L'Envolée : ressource alternative en santé mentale. La Halte des proches (aide et soutien, santé mentale). Palliacco : soutien, accompagnement et répit à domicile pour les personnes atteintes de cancer ou qui sont en fin de vie. Société Alzheimer des Laurentides : soutien et accompagnement. Centre de prévention du suicide Faubourg	Toute la MRC des Laurentides
HABITATION ET SÉCURITÉ		
Opération Œil de Lynx	Ligne téléphonique pour signaler des comportements suspects ou des intrus dans le voisinage.	Localement
Résidences pour aînés		Sainte-Agathe-des-Monts, Val-David, Saint-Donat,
PSL : programme de soutien au logement		MRC

LOISIRS, ÉDUCATION, SPORTS, PLEIN AIR		
Associations, clubs sociaux Rayon d'Or Club Bel âge FADOQ – région des Laurentides		Sainte-Lucie-des-Laurentides Sainte-Agathe-des-Monts Mont-Tremblant
Université du 3e âge		Saint-Donat
Centres de ski : Tremblant, Ski Mont Blanc, Ski Garceau, Ski La Réserve, Parc des Campeurs, Parc des Pionniers.		Tremblant, Saint-Faustin, Saint-Donat
Centre sportif et loisirs de Sainte-Agathe-des-Monts	Politique de remboursement pour toutes les activités organisées (même tarif que les Agathois)	Sainte-Agathe-des-Monts
ORGANISMES COMMUNAUTAIRES (MRC DES LAURENTIDES)		
Aide domestique	Chiffon magique : aide domestique et services de soins à la personne.	
Alimentation, bénévolat, dépannage, soutien à domicile	Centre d'action bénévole des Laurentides : promotion de l'action bénévole, repas santé surgelés, accompagnement psychosocial.	
Écoute et information	Centre de ressources familiales 4 Korners (pour anglophones) Info-aidant (L'Appui) Programme PAIR : services d'appels automatisés quotidiens.	
Maltraitance, abus, violence	CALACS – L'Élan : soutien aux femmes ayant subi des agressions sexuelles. CAVAC – L'Élan des Laurentides : pour victimes d'actes criminels. L'Ombre-Elle : pour femmes victimes de violence conjugale. Ligne Aide Abus Aînés. Prévoyance envers les aînés : écoute, soutien accompagnement.	
Soutien aux proches aidants	Baluchon Alzheimer Centre d'action bénévole CISSS des Laurentides FADOQ L'Antr'Aidant L'Appui – info aidant Palliacco Société Alzheimer	
CULTURE		
Théâtre Le Patriote		Sainte-Agathe-des-Monts
Théâtre du Marais		Val-Morin

TRANSPORT	
Covoiturage Laurentides : www.covoituragelaurentides.ca (couvre les MRC Pays-d'en-Haut et des Laurentides).	MRC des Laurentides
Transport adapté et collectif des Laurentides (TaCL) – transport adapté et intermunicipal. L'Inter des Laurentides : transport collectif (autobus et taxibus). Abribus (2)	
Service d'accompagnement en transport du Centre d'action bénévole des Laurentides. (Totalité défrayée par la municipalité de Lantier, selon critères d'admissibilité). Voir infolettre et site Internet de la Municipalité.	

8.5.3 Participation sociale des aînés

Plusieurs aînés de Lantier sont très actifs sur le plan social. Ils s'impliquent dans diverses sphères de la vie sociale et communautaire.

Les comités au sein desquels œuvrent des aînés sont les suivants :

- 4 comités des lacs
- Comité consultatif en environnement (CCE)
- Comité en embellissement et patrimoine
- Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- Comité du 75e anniversaire de Lantier

8.6 Profil sociodémographique : faits saillants

- **Une population d'aînés en nette hausse.** De 2011 à 2016, Lantier a connu une augmentation notable des 60-64 ans et 65-69 ans, alors que les 70-74 ans, 75-79 ans et 80 ans et plus sont demeurés relativement stables. En ajoutant les 55-59 ans, qui étaient au nombre de 85 en 2016, il y avait environ **375 personnes** de 60 ans et plus en 2020.

- **Perspectives démographiques des aînés.** Pour la période de 2016 à 2041, le poids démographique de la population de 65 ans et plus dans les Laurentides passera de **17 % à 29 %**.

- **Plus du tiers de la population.** Les 60 ans et plus à Lantier étaient au nombre de 305 en 2016, et formaient donc près de 36 % de la population totale.

- **Beaucoup d'aînés vivent seuls.** En 2016, sur 290 personnes âgées de 60 ans et plus, 70 d'entre elles vivent seules, ce qui représente **24 % des aînés**.

- **Faible revenu en 2015**. En tout, 35 ménages (18 %) parmi tous ceux des 65 ans et plus étaient en situation de faible revenu (après impôt). On peut en déduire qu'advenant le décès d'un des membres d'un couple, la personne survivante se retrouve avec un revenu de moins.

- **Répartition par sexe des 60 ans et plus.** En 2016, Lantier comptait 165 hommes et 145 femmes. Le seul groupe d'âge comptant plus de femmes que d'hommes est celui des 80 ans et plus (15 femmes, 10 hommes).

8.7 Constats et enjeux – besoins des aînés de Lantier

L'analyse du milieu tient compte du profil sociodémographique ainsi que des résultats du sondage et de la consultation destinée aux aînés.

Cette analyse nous a permis de poser des constats et de définir les enjeux et besoins qui s'y rattachent, en fonction des diverses catégories de la politique MADA.

RESPECT ET INCLUSION - PARTICIPATION SOCIALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE	
CONSTATS,	**ENJEUX ET BESOINS**
Plusieurs aînés sont déjà actifs socialement et physiquement.	Présents dans différents comités, actifs et aptes à faire de l'activité physique et des activités artistiques et sociales tant à Lantier que dans d'autres municipalités. Ils souhaitent se regrouper davantage pour exercer leurs activités. Par ailleurs, on note un vieillissement marqué des aînés – leur condition se détériore.
Plusieurs organismes communautaires ou sociauxl offrent des services à Lantier.	Trouver des stratégies pour aider les aînés à fraterniser davantage.
Plusieurs aînés anglophones et francophones veulent s'intégrer.	L'amélioration de l'inclusion des deux communautés (anglophone-francophone) à prévoir durant des activités sociales, culturelles et de partage (partage des goûts culturels, échange de cours de français et d'anglais, etc.).
Volet intergénérationnel	À l'heure actuelle, rien ne permet d'inciter les jeunes et les aînés à créer des activités intergénérationnelles.
LOISIRS, ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS	
Les services offerts à la bibliothèque sont peu utilisés.	L'accès à Internet fait en sorte que les aînés sortent moins, car il répond à leurs besoins d'information et de loisirs.
	Plusieurs anglophones ne savent pas que la bibliothèque offre des livres et des ressources en anglais.
	L'horaire et le temps pour les prêts sont jugés inadéquats.
	On souhaite que la bibliothèque devienne un lieu de rassemblement. (p. ex. avec des activités telles que la lecture de poésie, de livres, le partage de compétences, des cours de yoga, etc.)
Il existe des infrastructures pour les activités physiques et de plein air à Lantier.	Comme ces ressources sont limitées, plusieurs se rendent dans d'autres municipalités. On suggère : • une association entre Lantier et les municipalités de Sainte-Lucie, Val-des-Lacs et Saint-Donat pour diversifier l'offre aux aînés; • la création d'une banque de bénévoles pour partager les expertises, organiser des activités, du transport, etc.
Une salle communautaire est à leur disposition.	Bien aménagée, la salle aurait besoin d'être mieux insonorisée, plus chaleureuse et adaptable pour les petits groupes (le bruit empêche les gens de socialiser).

HABITATION – MILIEU DE VIE – SÉCURITÉ	
CONSTATS	**ENJEUX ET BESOINS**
En situation de perte d'autonomie	Puisque plusieurs aînés souhaitent continuer de vivre chez eux, à Lantier, certains besoins seront à combler : soins à domicile, visites de bienveillance, services pour maintien à domicile, répit pour proches aidants, service d'entretien ménager, déneigement, adaptation de la maison en fonction des limitations physiques des personnes qui y habitent.
	Déjà, certaines personnes ont moins d'énergie pour entretenir leur maison.
	Certaines personnes opteraient pour une résidence pour personnes autonomes et semi-autonomes, d'autres pour des logements à prix modique (HLM). Enjeu : voir si le nombre d'aînés intéressés est suffisant pour construire une résidence. La faisabilité quant au mode d'habitation souhaité est à explorer.
Capacité financière limitée	Pour certains, ce n'est pas un enjeu. Pour d'autres, on demande que les taxes municipales tiennent compte de leur situation financière ou du fait qu'ils sont seuls.
Sécurité	La grande majorité des aînés se sent en sécurité à Lantier. Certaines personnes souhaitent une présence policière accrue pour se sentir plus en sécurité ou aimeraient que les limites de vitesse soient revues à la baisse.
	Comme la plupart des aînés habitent à plus de 2 km du centre du village, il est impératif de mieux faire connaître le plan d'urgence de la municipalité.
	Répertorier les personnes seules ou vulnérables et les appeler à l'occasion – ou faire connaître le service Œil de lynx.
SANTÉ – SERVICES SOCIAUX	
Accès aux soins de santé	Plusieurs aînés n'ont pas de médecin de famille, d'autres ont besoin de parcourir de grandes distances pour avoir accès à des soins. Besoin criant d'avoir au moins un médecin de famille.
Aide disponible	Les aînés ont besoin de mieux connaître les services de santé et de transport offerts à Lantier par les divers organismes régionaux (recenser les ressources existantes, évaluer ce qui n'est pas offert).
	Les services offerts à l'hôpital de Sainte-Agathe-des-Monts sont appréciés : urgence, service 911, tests sanguins et auditifs, vaccination. Enjeu de transport advenant le décès du conjoint et pour les personnes seules et vulnérables.

TRANSPORT ET MOBILITÉ	
Incapacité de conduire ou sans accès à un véhicule	Certains feraient appel aux voisins, à de la parenté, au taxibus, au CABL ou au transport intermunicipal. Il reste que les possibilités de transport actuelles ne sont pas adaptées aux besoins suivants : • Rendez-vous avec des professionnels de la santé; • Magasinage des services essentiels et autres; • Participation à des activités ou à des événements à Lantier ou ailleurs.
	Enjeu de faisabilité des diverses suggestions : • Mise en place d'un réseau de bénévoles lantiérois pour leur permettre de s'entraider. Passer par le Centre d'action bénévole des Laurentides (CABL). • Location ou acquisition d'une navette. • Souplesse des horaires du transport intermunicipal ou du taxibus (on souhaiterait plus d'arrêts)
COMMUNICATION ET INFORMATION	
CONSTATS	**ENJEUX ET BESOINS**
Bulletin municipal	Les aînés apprécient le format papier – la fréquence convient.
	Publier les cours offerts en ligne par la bibliothèque.
	Ajouter une rubrique « aînés » dans l'infolettre et le site Internet.
	Informer les aînés des subventions offertes à leur intention (rénovations).
Informations en anglais	Les communications en anglais sont appréciées; on suggère de continuer de les offrir sur demande.
Services offerts par les employés	Bravo pour l'excellent travail!
Panneau électronique.	Améliorer son emplacement.

9. ORIENTATIONS 2022-2026

La plupart des aînés lantiérois sont attachés à leur municipalité et souhaitent y demeurer le plus longtemps possible.

La présente politique MADA vise donc à **permettre aux aînés de rester à Lantier et de s'y épanouir.**

Les objectifs généraux à partir desquels est élaboré le plan d'action découlent des trois orientations ci-dessous.

Nous sommes convaincus que tous les objectifs et mesures proposés dans le plan d'action ne seront réalisables qu'avec l'embauche d'une personne-ressource dédiée aux aînés.

ORIENTATIONS	OBJECTIFS GÉNÉRAUX
1. Favoriser les liens, l'entraide et la solidarité entre la communauté et les aînés	•Embaucher une personne dédiée aux aînés. •Contrer l'isolement des personnes seules, vulnérables ou en perte d'autonomie. •Répondre au besoin de socialisation des aînés. •Accroître leur sentiment de sécurité.
2. Soutenir le vieillissement actif sous toutes ses formes	•Maintenir et accroître la santé physique et le bien-être des aînés. •Diversifier l'offre de services et les options de transport. •Maintenir et favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.
3. Améliorer l'accès aux ressources à Lantier	•Favoriser l'accès à des soins de santé à Lantier. •Favoriser l'accès à des services d'entretien et autres services de proximité. •Mieux informer les aînés sur les services, activités et ressources qui leur sont destinés.

10. Plan d'action 2022-2026

ORIENTATION 1 : **Favoriser les liens, l'entraide et la solidarité entre la communauté et les aînés.**

Note : l'astérisque (*) indique que la mesure est récurrente (c.-à-d. qu'elle revient chaque année).

CHAMPS D'INTERVENTION : (1) RESPECT ET INCLUSION SOCIALE (2) LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE (3) HABITAT ET MILIEU DE VIE (4) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (5) TRANSPORT ET MOBILITÉ (6) COMMUNICATION ET INFORMATION (7) SÉCURITÉ (8) ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS			
Objectif	**Mesure**	**Responsable/ Partenaire**	**Échéancier**
Embaucher une personne dédiée aux aînés	• Embaucher une personne qui agira comme coordonnatrice aux aînés pour assurer la gestion des activités et événements qui leur sont destinés. Poste de 15 h/semaine. • Achat d'équipement de bureau. (2, 4, 6)	Conseil et adm. municipale	2023 2023
Contrer l'isolement des personnes seules, vulnérables ou en perte d'autonomie	• Partager l'information sur les personnes qui ont besoin d'aide avec les organismes concernés. (1, 2, 3, 7) • Faire connaître les services offerts par l'organisme : prévoyance envers les aînés. (4, 6, 7) • Offrir de l'accompagnement lors des activités et événements (liste de bénévoles, de voisins pour covoiturer). (1, 2, 5) • Promouvoir le service de popote roulante du CABL. (4, 6)	Coord. aux aînés, RIDM, Prévoyance envers les aînés Coord. aux aînés Coord. aux aînés	2023* 2023* 2023* 2023*-2024

CHAMPS D'INTERVENTION : (1) RESPECT ET INCLUSION SOCIALE (2) LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE (3) HABITAT ET MILIEU DE VIE (4) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (5) TRANSPORT ET MOBILITÉ (6) COMMUNICATION ET INFORMATION (7) SÉCURITÉ (8) ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS			
Objectif	**Mesure**	**Responsable/ Partenaire**	**Échéancier**
Répondre au besoin de socialisation des aînés	• Créer un comité de bénévoles et collaborer étroitement avec les aînés lors de tout événement les concernant. (2,6)	Coord. aux aînés	2023*
	• Promouvoir la participation intergénérationnelle à la Fête des voisins et soutenir l'organisation. (1, 2, 3)	Coord. aux aînés,	2023-2024
	• Créer un lieu extérieur de socialisation avec mobilier urbain, pavillon grillagé, bancs, luminaires solaires, etc. (conditionnel à l'obtention d'une subvention PRIMADA 80 %. Budget de 9 300 $) (2,8)	chargé de projet	2024-2026
	• Réaménager la partie surélevée de la salle communautaire pour en faire une salle fermée. (2, 8)		
	• Soutenir les initiatives qui permettront aux aînés des diverses cellules de fraterniser. Budget global aînés (jeux de groupe, café-jasette, barbecue communautaire). (2)	Administration municipale Coord. aux aînés, comité de bénévoles	2022 2023*-2024
	• Organiser le transport pour des activités et événements. (voyages organisés par la FADOQ, navette MRC – avec d'autres municipalités) (2, 5)	Adm. mun., coord. aux aînés	2023*-2024
	• Favoriser la tenue d'activités et les liens entre francophones et anglophones lors de certains événements (partage de goûts culturels, littérature, cours français/anglais). (1, 2)	Coord. aux aînés	2023*-2025
	• Encourager les aînés qui ont des compétences et des habiletés à partager (dresser la liste des personnes et compétences, la publier et la maintenir à jour). (2, 6)	Coord. aux aînés	2023*-2026
Accroître le sentiment de sécurité	• Augmenter la présence policière et la fréquence des patrouilles dans les divers secteurs, surtout à la fermeture des chalets. (3, 7)	Conseil et adm. municipale	2022 2023*

CHAMPS D'INTERVENTION : (1) RESPECT ET INCLUSION SOCIALE (2) LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE (3) HABITAT ET MILIEU DE VIE (4) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX (5) TRANSPORT ET MOBILITÉ (6) COMMUNICATION ET INFORMATION (7) SÉCURITÉ (8) ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS			
Objectif	**Mesure**	**Responsable/ Partenaire**	**Échéancier**
	• Promouvoir les mesures du plan d'urgence et inciter les aînés à s'inscrire sur la liste des aînés à risque (1, 3, 4, 6,7) • Garder à jour la liste des aînés à risque et des personnes du voisinage en mesure de les aider. (3,7) • Partager la liste avec les partenaires concernés. (Prévoyance aînés, premiers répondants, pompiers, etc.) (3, 4, 6, 7)	Coord. aux aînés, adm. municipale Coord. aux aînés, adm. municipale	2023* 2023*

ORIENTATION 2 : Soutenir le vieillissement actif sous toutes ses formes

CHAMPS D'INTERVENTION : (1) RESPECT ET INCLUSION SOCIALE; (2) LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE; (3) HABITAT ET MILIEU DE VIE; (4) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX; (5) TRANSPORT ET MOBILITÉ; (6) COMMUNICATION ET INFORMATION; (7) SÉCURITÉ; (8) ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS			
Objectif	**Mesure**	**Responsable ou partenaire**	**Échéance**
Maintenir et accroître la santé le bien-être des aînés	• Organiser des groupes pour les activités, selon les différentes limitations physiques : marche le jour et le soir, patinage, tournois divers, danse, activités sportives et de plein air intermunicipales. (1, 2, 8) • Organiser des activités et des cours à la bibliothèque et virtuels (peinture, photographie, activités culturelles, conférenciers avec thématiques ciblées pour les aînés, etc.) (2) Prévu au budget culturel existant.	Coord. aux aînés, bénévoles Coord. aux aînés	2023*-2024 2023*

Diversifier l'offre de services et les options de transport	• Adopter une politique de remboursement des frais de transport pour les bénévoles qui offrent du transport. (5)
	• Accroître la collaboration avec les organismes communautaires, les autres municipalités et la MRC :
	  • S'affilier à Sainte-Lucie, Val-des-Lacs et Saint-Donat
	  • Poursuivre la collaboration avec Sainte-Agathe-des-Monts
	  • Faciliter une offre de transport lors des activités. (5) (Point de ralliement pour le covoiturage)
		Conseil et adm. municipale
		
		Conseiller resp. des aînés
		
		Coord. aux aînés
		Coord. aux aînés
		
		Coord. aux aînés
			2023
			
			2023*
			
			2023*-2024
			2022*
			
			2023*-2024

Maintenir et acquérir de saines habitudes de vie	• Prévoir l'inclusion de mesures « santé » dans nos activités et événements. (Saine alimentation, environnement) (4) • Soutenir la promotion des produits et services provenant de Lantier aux aînés (au cours des activités ou des événements).	Coord. aux aînés Conseil et adm. municipale Coord. aux aînés	2023* 2022*-2023

ORIENTATION 3 : Améliorer l'accès aux ressources à Lantier

CHAMPS D'INTERVENTION : (1) RESPECT ET INCLUSION SOCIALE; (2) LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE; (3) HABITAT ET MILIEU DE VIE; (4) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX; (5) TRANSPORT ET MOBILITÉ; (6) COMMUNICATION ET INFORMATION; (7) SÉCURITÉ; (8) ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS			
Objectif	**Mesure**	**Responsable/ Partenaire**	**Échéance**
Favoriser l'accès à des soins de santé	• Diriger les aînés vers les organismes pouvant leur offrir du maintien à domicile. (4) • Faire appel au CISSSL en vue d'obtenir les services d'un professionnel (infirmier, médecin) afin d'assurer des soins à Lantier de façon occasionnelle. Recenser précisément les besoins des aînés. (4, 6)	Coord. aux aînés, adm. municipale Conseil d'adm., coord. aux aînés	2023* 2023*-2024
Favoriser l'accès à des services d'entretien et autres services de proximité	• Regrouper les personnes qui ont besoin d'un déneigeur et de services d'entretien, puis solliciter des entrepreneurs afin d'obtenir des prix plus avantageux. (3, 7) • Résoudre la situation problématique au conseil municipal. (3, 7) • Demander au TACL d'augmenter le nombre d'arrêts pour le Taxibus après consultation auprès des usagers pour préciser le nombre d'arrêts nécessaires. (5)	Comité de bénévoles Conseiller resp. des aînés Adm. municipale	2023* 2023 2023
S'assurer que les aînés connaissent bien les services, activités et ressources qui leur sont destinés	• Bien connaître les ressources d'aide et de services de maintien à domicile des aînés et aider l'administration municipale lors de demandes d'information. (3, 4, 6, 7) • Recenser et faire connaître tous les programmes et toutes les mesures d'aide aux aînés – subventions, bottin des aînés, bottin des entrepreneurs de Lantier; remboursement des frais de transport par Lantier, liste des personnes-ressources locales et régionales, popote roulante, répit pour proches aidants, etc. (1, 4, 5, 6, 7, 8)	Coord. aux aînés Coord. aux aînés, adm. municipale Coord. aux aînés, adm. municipale	2023* 2023* 2022

CHAMPS D'INTERVENTION : (1) RESPECT ET INCLUSION SOCIALE; (2) LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE; (3) HABITAT ET MILIEU DE VIE; (4) SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX; (5) TRANSPORT ET MOBILITÉ; (6) COMMUNICATION ET INFORMATION; (7) SÉCURITÉ; (8) ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS			
Objectif	**Mesure**	**Responsable/ Partenaire**	**Échéance**
	• Multiplier les stratégies de communication : rencontres d'information en personne lors d'événements et en virtuel. (2, 6)	Adm. municipale	2023*
	• Inclure le lien vers la capsule explicative du bottin des aînés dans le site Internet de la municipalité et la faire connaître lors des activités ou événements. (6)	Coord. aux aînés	2023*
	• Organiser des cafés-rencontres thématiques.	Coord. aux aînés	2023*
	• Créer une infolettre destinée aux aînés (fréquence à déterminer) en format virtuel et imprimé. (6)	Coord. aux aînés	2023*
	• Inviter du personnel du CISSL et des organismes communautaires à offrir des rencontres d'information régulières. (6)	Coord. aux aînés	2023
	Créer une rubrique aînée dans le bulletin municipal et une page à leur intention dans le site Internet de la municipalité.	Coord. aux aînés	2023

11. Conclusion

Ce travail de réflexion et de concertation étroite entre les membres du comité MADA, tout comme la consultation auprès des aînés Lantiérois, nous a permis de poser un regard neuf et éclairé sur la situation des aînés actuels et à venir.

Les orientations et le plan d'action sont le fruit des consultations. Les mesures adoptées sont les stratégies qui sont, à notre avis, les plus réalistes pour respecter les capacités et les ressources financières et humaines dont dispose notre municipalité.

Les membres du comité MADA et les élus souhaitent ardemment que le plus grand nombre d'aînés possible puissent profiter de ces nouvelles initiatives et continuer de vivre à Lantier, peu importe leur état de santé.

Un comité de suivi est mis en place pour veiller à la réalisation et à l'évaluation des mesures prévues.

Les élus et l'administration municipale agiront comme courroie de transmission auprès de la population en publiant régulièrement les résultats et en faisant le bilan des retombées pour les aînés et des changements dans leur qualité de vie.

Lantier a toujours accordé une grande importance au bien-être de ses citoyens. Il ne fait pas de doute qu'en devenant Municipalité amie des aînés, Lantier viendra confirmer cet engagement de manière concrète et utilisera ce nouveau statut pour améliorer de façon notable le quotidien d'un segment important de sa population.

12. Bibliographie

Secrétariat aux aînés, *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, ministère de la Santé et des Services sociaux, 2e édition, 2019.

Statistiques Canada, *Profil des communautés,* recensement 2011 et 2016.

Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSSL)**,** *Portrait des enjeux démographiques et socioéconomiques, MRC Les Laurentides*, version mars 2019.

Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides, *Les déterminants et l'état de santé, RSL des Laurentides, tableau coup d'œil,* mai 2017.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, décret 2020.

Direction de la santé publique, coordination de la surveillance, de la planification, de l'évaluation et de la recherche, *Panorama de la défavorisation,* septembre 2016.

Institut de la statistique du Québec, perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2041, édition 2019.

https://www.mamot.gouv.qc.ca/pub/organisation_municipale/cartotheque/Region_15.pdf

Annexes

1. **Résultats des sondages**
2. **Résultats de la consultation**

RÉSULTATS

DU SONDAGE SUR LES BESOINS DES AÎNÉS DE

60 ans et plus

MÉTHODOLOGIE

Entre le 11 et le 26 février 2021, un sondage a été envoyé par la poste à tous les ménages comprenant au moins une personne de 60 ans. Une version numérique de ce sondage était aussi proposée dans le site Internet de la Municipalité.

Plusieurs outils de communication ont été utilisés en vue de favoriser un taux de participation élevé. Un communiqué a été publié dans l'infolettre municipale et le sondage a été mentionné sur le panneau d'affichage électronique de la municipalité. les membres du comité MADA ont aussi fait parvenir des envois personnalisés aux membres de leurs réseaux respectifs.

RÉSULTATS

Les répondants. Ils représentent **122** ménages, soit **193 aînés de 60 ans et plus** et 33 personnes de moins de 60 ans vivant avec leur conjoint aîné ou avec leurs parents aînés. **Total des répondants : 226 personnes.**

De ce nombre, **30 ménages** (55 personnes) sont de la communauté anglophone (24 % du total des répondants).

En comparant le nombre d'aînés ayant participé au sondage (193) et le nombre recensé en 2016 (290), on obtient un taux de participation de **66,2 %**, ce qui constitue un échantillon considérable.

Profil des répondants

Réponses : 122					
En couple (85 x 2 pers. = **170)**	**85**	**Actifs au travail**	**Semi-retraités**	**Retraités**	**Autre**
Seul(e)	**29**	**41**	**26**	**125**	**1** (- de 60 ans)
En famille, logeant chez mon ou mes enfants	**4**				
En famille, hébergeant mon ou mes enfants	**12**				

Taux de personnes retraitées : la proportion d'aînés à la retraite parmi les répondants est de 65 %. De ce nombre, 18,4 % sont anglophones; 35 % des répondants sont donc en semi-retraite ou encore actifs sur le marché du travail.

<u>Âge et nombre</u> de personnes vivant au domicile (réponses : 121)					
Âge	**Femme** (nombre)	**Homme** (nombre)	**Total**	**Population (2016)**	**% sondée**
Moins de 60 ans	18	15	**33**		
60-64 ans	32	27	**59**	110	54 %
65-69 ans	26	28	**54**	80	67,5 %
70-74 ans	17	18	**34**	45	75,5 %
75-79 ans	14	12	**26**	30	86,6 %
80-84 ans	2	7	**9**	15	60 %
85 ans et plus	4	6	**10**	10	100 %
Âge non précisé			**1**		
Total : 60 ans et plus	95	97	**193**	290	**66,2 %**

On constate que la répartition homme-femme est similaire. Par ailleurs, si l'on compare la catégorie d'âge de la population de Lantier en 2016 avec celle des répondants, on peut voir que chaque catégorie d'âge est bien représentée.

Situation des répondants (réponses 117)	
Propriétaire	**113**
Locataire	**4**
Résident permanent	**91**
Villégiateur	**26**

Intention des villégiateurs de venir s'installer de façon permanente :
Oui : 14 Non : 21

Cette question nous a permis d'identifier 35 ménages dont les résidents sont des villégiateurs. De ce nombre, 40 % ont l'intention de venir s'installer en permanence à Lantier.
Quand ces personnes envisagent-elles de s'installer de façon permanente à Lantier? **Maintenant : 2** **Dans 2 ans : 1** **Dans 5 ans : 2**

Ces personnes demeurent (118 réponses) :	
Dans le noyau villageois	**23**
À plus de 2 km du village	**95**

RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

Notre sondage révèle qu'un nombre important de répondants ne connaissent pas ou n'ont pas d'intérêt pour les activités, fêtes et événements existants; le constat est le même pour la possibilité d'avoir accès à des équipements à tarif réduit et de participer à des activités intergénérationnelles.

Victimes ou témoins de maltraitance ou de violence (122 réponses)

Oui 1		Non 119	Je ne sais pas 2

La majorité des répondants connaissent les organismes qui peuvent les protéger (60 %) **(120 réponses)**

Oui 72	Non 48

Suggestions et commentaires pour améliorer le respect et l'inclusion des aînés :

- Newsletter in English.
- Programs that allow older adults and students to interact (school play music songs).
- Work with local high school volunteer student bonds with seniors as community outreach.
- On souhaiterait pouvoir compter sur un accompagnateur avec les pompiers pour la vérification des risques d'incendie dans les maisons; cette visite permettrait aussi de vérifier la situation familiale des aînés.
- Repas pour 60 ans et +.
- Plus d'activités pour 60 ans et +.
- Faciliter le répit des aidants naturels (supporter les coûts associés aux bénévoles, visites à domicile).
- Parc tranquille avec des arbres matures.
- Repas de groupe pour échanger et faire connaissance.
- Des centres commerciaux.

LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE

Nombre d'aînés qui pratiquent	
Canoé, kayak, pédalo	**113**
Conditionnement physique	**73**
Ski de fond	**58**
Ski alpin	**56**
Raquette	**132**
Patin	**51**
Marche	**187**
Golf	**36**
Vélo	**75**
Pétanque	**10**
Pickleball	**11**
Tennis	**28**
Stations d'exercices	**10**
Basketball	**9**
Natation (lacs et à Sainte-Agathe)	**103**
Yoga	**15**
Ballon-balai intermunicipal (tournois)	**1**
Aucun	**8**
Autres, précisez : Randonnée pédestre (2), pêche (4), ski nautique (1), motomarine (2), planche à voile (1), chasse (1), danse (3), jardinage (1), camping (1), photo (1), randonnée d'aventure (1), méditation (1), Pilates (1)	

FRÉQUENCE d'utilisation des services ou infrastructures				
À toutes les semaines Mensuellement Occasionnellement Jamais	**1**	**2**	**3**	**4**
Prêt de livres à la bibliothèque (120 réponses)	**4**	**6**	**36**	**74** (27 anglo)
Accès Internet à la bibliothèque (116 réponses)	**3**	**0**	**28**	**85** (27 anglo)
Biblio-aidants (114 réponses)	**2**	**0**	**6**	**106** (28 anglo)
Conférences d'auteurs (116 réponses)	**2**	**1**	**6**	**107** (29 anglo)
Ateliers d'écriture (115 réponses)	**2**	**0**	**1**	**112** (26 anglo)
Salle communautaire (116 réponses)	**2**	**2**	**18**	**94** (26 anglo)
Parc du citoyen (116 réponses)	**2**	**5**	**39**	**70**
Parc du lac Arpin (116 réponses)	**3**	**5**	**22**	**86**
Parc de l'Herbier (116 réponses)	**3**	**0**	**21**	**92**
• On constate que les services et les infrastructures sont peu utilisés. Parmi les personnes qui ne les utilisent pas, plusieurs sont anglophones.				

Nombre d'aînés qui pratiquent ou participent	**Nbre**	**%**
Activités artistiques ou artisanales	**35**	18 %
Sorties culturelles	**59**	30,5 %
Ateliers culinaires	**12**	6 %
Lecture	**109**	56 %
Bricolage	**64**	33 %
Jeux de société	**71**	37 %
Fête du village	**29**	15 %
Chasse aux cocos	**2**	1 %
Semaine de relâche	**0**	
Course de boîtes à savon	**9**	5 %
Déjeuner-bénéfice du maire	**37**	19 %
Souper spaghetti	**43**	22 %
Guignolée	**17**	9 %
Bazar annuel	**24**	12 %
• Nombre d'heures par mois	**3,6 h**	
Association de lacs	**29**	15 %
Dépouillement de l'arbre de Noël	**2**	1 %
Mentorat ou parrainage	**2**	1 %
Participation à des projets ou à des comités	**13**	7 %
Proche aidant, aidant naturel	**17**	9 %

Je trouve que les aînés…					
	Tout à fait d'accord 1 **Plutôt d'accord 2** **Plutôt en désaccord 3** **En désaccord 4** **Je ne sais pas 5**				
ont des possibilités intéressantes de faire du bénévolat (115 réponses)	**22**	**23**	**5**	**3**	**62**
sont bien soutenues (113 réponses)	**17**	**29**	**5**	**3**	**59**
ont des occasions de s'impliquer socialement (108 réponses)	**17**	**31**	**5**	**5**	**50**

Moins de la moitié des répondants estiment qu'il existe des possibilités intéressantes pour eux de faire du bénévolat à Lantier, qu'ils sont bien soutenus et qu'ils ont des occasions de s'impliquer socialement. 10 % sont plutôt en désaccord et **plus de la moitié l'ignorent** ou ne sont pas intéressés.

Suggestions de loisirs pour favoriser leur participation

Activités sociales

- Rencontres entre francophones et anglophones
- Club de ski pour aînés
- Cours de danse (2)
- Danse carrée
- Danse sociale
- Activités sociales
- Club de jardinage
- Jeux extérieurs le soir
- Endroit pour les rencontres sociales avec activités organisées
- Jeux de société
- Chansonniers, musiciens
- Groupe de marche (2)
- Rituels pour funérailles
- Café-rencontre
- Club de tricot
- Bingo
- Parties de cartes
- Soupers/dîners rencontres

Activités culturelles

- Activités de croissance personnelle
- Spectacles et conférences à l'église
- Réunions culturelles (conférenciers d'auteurs, ateliers d'écriture)
- Ateliers de cuisine, de bricolage
- Cours d'aquarelle

- Encourager le bilinguisme
- Ateliers d'art
- Ateliers de photographie
- Ateliers d'art oratoire (speaker course)

Activités physiques

- Gym pour 65 ans et plus avec poids (2)
- Service de massothérapie
- Service de réservation pour tennis
- Amélioration des sentiers de randonnée et de ski de fond
- Sports organisés : basketball, ballon-balai
- Yoga (2)

HABITAT ET MILIEU DE VIE

Si je devais quitter mon domicile, j'irais habiter : (90 réponses)	
Avec mes enfants qui résident dans une autre ville	**12**
Avec mes enfants à Lantier	**2**
En appartement à Lantier	**6**
En appartement dans une autre ville	**35**
En résidence pour personnes autonomes ou semi-autonomes	**35**

Si ces personnes devaient quitter leur domicile, peu demeureraient à Lantier.

Les personnes qui prévoient déménager le feront dans :

Moins de 6 mois	**6-12 mois**	**1-2 ans**	**2 à 5 ans**
2	**1**	**3**	**16**

Services qui ne sont pas offerts, mais s'ils étaient disponibles, les inciteraient à ne pas déménager :

Non	**Peut-être**	**Oui**	**Suggestions**
57	**11**	**6**	Épicerie (5), boulangerie, restaurant, pharmacie (2), soutien aux aînés à domicile, égouts, eau, clinique d'impôts, activités physiques, personne pour grand ménage de printemps, accès à Internet, logement pour personnes semi-autonomes, piscine intérieure, collecte des ordures à la même fréquence en hiver qu'en été, secteurs bilingues, transport, livraison d'épicerie, bureau de poste, service de taxi

Facteurs qui permettraient de rester plus longtemps chez eux et qui leur faciliteraient la vie

- Être en bonne santé (17)
- Soins de santé à domicile (8)
- Aide à domicile (7) (intérieur et extérieur)
- Capacité à entretenir le domicile et à conduire (3)
- Accès de santé à proximité
- Service de transport vers des besoins essentiels
- Moins de bruit sur le lac, de motoneiges et de VTT l'hiver
- Construire une nouvelle maison
- Présence hebdomadaire d'une super-infirmière (infirmière praticienne spécialisée) ou d'un médecin
- Pharmacie
- Accès à Internet
- Service de livraison de repas
- Taux de taxes réduit pour les 65 ans et plus (2)
- Peur des voleurs lorsqu'on habite seul
- Transport adapté
- Recevoir des visites de membres de ma famille et de mes proches (2)
- Café-resto
- Transport
- Aide financière
- Maison trop grande pour l'âge que nous avons
- Possibilités de socialiser

SÉCURITÉ

Dans quelle mesure les répondants sont-ils en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants					
Tout à fait d'accord Plutôt d'accord Plutôt en désaccord En désaccord Je ne sais pas	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**
J'ai confiance aux interventions du service de police auprès des aînés à Lantier (119 réponses)	**44**	**38**	**14**	**2**	**21**
Je me sens en sécurité dans mon voisinage (121 réponses)	**60**	**53**	**3**	**3**	**2**
Je connais et je communique avec mon voisinage (119)	**65**	**44**	**3**	**5**	**2**
Les services d'urgence (inondations, incendies) répondent bien à mes besoins (119 réponses)	**45**	**41**	**3**	**3**	**27**

Je sais où m'adresser pour signaler une situation d'abus ou de maltraitance envers une ou un aîné (120 réponses)	**50**	**35**	**13**	**4**	**18**
Je me sens attaché(e) à ma communauté (118 réponses)	**39**	**57**	**10**	**7**	**5**
Il y a de l'entraide dans mon entourage (116 réponses)	**33**	**45**	**11**	**3**	**24**
Une personne vivant sous mon toit ou moi-même portons un bijou d'alerte médicale (ex. Medic Alert) (92 réponses	**9**	**3**	**3**	**61**	**16**

Les priorités pour assurer la sécurité des aînés à Lantier :

Routes

- Plus de signalisation indiquant la limite de vitesse.
- Plus de sable sur les côtés de la route où nous marchons.
- Réduire la limite de vitesse à 50 km sur la 329 (2), faire de l'éducation.
- Entretenir adéquatement les routes pour permettre la mobilité.

Surveillance et sécurité

- Teach elderly on how to avoid falls.
- Surveillance de voisins, appels de sécurité aux aînés, chaîne téléphonique **(3).**
- Respecter les propriétés privées et les abords du lac.
- Plus de patrouille policière, aussi autour des lacs à la fermeture et à l'ouverture des maisons de villégiature, embarcations nautiques dangereuses le soir **(6).**
- Ajout de caméras de surveillance.
- Recensement des personnes seules et des couples plus démunis avec coordonnées pour les joindre.
- Surveillance accrue par des citoyens bénévoles dans divers secteurs.
- La sécurité de tous : « on sait qui sont les voleurs et ils volent encore » (2).
- La police n'est pas assez présente : embarcations nautiques, vitesse dangereuse, manque de civisme.
- L'été, on entend souvent des coups de carabine après 10 h le soir; les quatre roues et les « bicycles à gaz » font beaucoup de bruit l'été.

TRANSPORT

Moyens de transport utilisés	**Oui**
La marche Fréquence : Pas assez de réponses pour être pertinent	**76**
Ma voiture Fréquence • **Tous les jours : 26** • **4 à 6 fois/semaine : 10** • **1 à 3 fois/semaine : 24** • **Moins de 1 fois/semaine : 1** • Autres réponses imprécises (occasionnellement, au besoin, régulièrement)	**118**
Ma moto ou ma mobylette	**8**
Mon vélo ou mon vélo électrique	**28**
Mon quadriporteur	**1**
Le covoiturage avec mes enfants et avec des amis	**5**
Le service covoiturage Laurentides (www.covoituragelaurentides.ca)	**3**
Le taxi (à l'occasion)	**1**
Le service de transport du Centre d'action bénévole des Laurentides	**1**
Le transport en commun intermunicipal	**3**
Le transport adapté des Laurentides	**0**

Les déplacements qui représentent pour vous une difficulté actuellement : (113 réponses)

Déplacements fréquents sur de courtes distances pour faire ses emplettes	**3**
Déplacements pour participer à des activités sociales ou sportives à Lantier	**2**
Déplacements pour participer à des activités sociales ou sportives dans d'autres municipalités de la MRC ou à Saint-Donat	**2**
Cette question ne s'applique pas à moi ou à d'autres aînés vivant sous mon toit	**106**

Pour les répondants, le transport ne constitue pas un enjeu important à l'heure actuelle. Devoir se déplacer dans une autre municipalité pour faire des emplettes semble faire partie de leurs habitudes. Plusieurs répondants sont conscients que lorsque leur état de santé exigera des soins fréquents, la situation changera et ils auront des choix déchirants à faire, et devront peut-être déménager près de centres où des soins de santé sont à proximité.

SANTÉ

Nombre de personnes faisant face aux contraintes suivantes :	
Maladie	**27**
Difficulté à avoir accès à des professionnels de la santé (médecin, dentiste, soins infirmiers…)	**19**
Contraintes physiques (vue, mobilité réduite…)	**12**
Contraintes mentales (Alzheimer, dépression…)	**2**
Contraintes financières	**3**
Solitude	**6**
Difficulté à préparer des repas ou à cuisiner	**3**
Difficulté à entretenir mon domicile	**4**
Dépendance aux autres pour les déplacements courants	**0**
Autres, précisez :	**0**

On trouve des personnes malades dans tous les groupes d'âge, mais elles sont plus nombreuses chez les 65-69 ans (44,4 %). Parmi les personnes aux prises avec des contraintes physiques, la moitié vivent avec une maladie.
La moitié des personnes souffrant de solitude sont en couple.

Ce qui représente le mieux leur santé financière : (121 réponses)

Je suis à l'aise financièrement	**63**
Je ne manque de rien, mais je dois respecter mon budget	**46**
J'ai de la difficulté à joindre les deux bouts	**1**
Je préfère ne pas répondre	**11**

COMMUNICATION ET INFORMATION

La plupart des répondants s'estiment informés en temps opportun (suffisamment à l'avance) pour participer aux activités et aux événements. (117 réponses)

OUI : 97	**NON : 20**

Suggestions : (2)

- Sont abonnés à l'infolettre, mais ne la reçoivent pas.
- Si vous ajoutez des activités, faites un publipostage spécial avec toutes les activités pour l'année.

Leur situation est la suivante :	**Oui**	**Non**
Abonnés à l'infolettre de la municipalité; la lisent régulièrement *18/27 anglophones sont abonnés et la lisent	**83**	**32**
Consultent régulièrement le panneau d'affichage électronique en face de l'église *4/26 anglophones consultent le panneau d'affichage	**41**	**66**
Ont accès à Internet à la maison et l'utilisent *29/30 anglophones ont accès à Internet	**103**	**11**
Consultent le site Internet de la Municipalité *13/29 anglophones consultent le site Internet	**64**	**42**
Vont à la bibliothèque pour avoir accès à Internet *2/27 anglophones vont à la biblio pour avoir accès à Internet	**12**	**93**
Possèdent un téléphone intelligent *24/27 anglophones disent posséder un cellulaire intelligent	**87**	**20**
Moyen de communication le plus facile pour eux : Téléphone : (23), courriel : (19), cellulaire : (13), Internet : (13), poste : (6) infolettre (2), messages textes : (2), bulletin municipal : (1), Facebook : (1), Skype : (1) *Bravo à Roxanne (Boyer), elle fait un boulot extraordinaire, l'équipe est super! (1)		

La plupart des répondants jugent qu'il y a suffisamment de sources d'information pour être renseigné sur les activités et services offerts.

OUI : 100	**NON : 15**
Commentaires et suggestions pour améliorer la communication et l'accès à l'information : • I answered yes, but I am missing information, I wouldn't know. • Newsletter in English. • Communiquer les grandes orientations de la Municipalité. • Les personnes à l'hôtel de ville sont très affables. • Souvent j'apprends l'existence d'un événement après qu'il ait eu lieu. • Recevoir un avis par courriel. • Recevoir l'infolettre (la personne disait être abonnée et ne pas la recevoir).	

Access to information in English	**Yes**	**No**
It is a constraint for them not to have access to information about Lantier's activities and events in English.	**22**	**11**
If they had it, they would participate more in the activities and events organized in Lantier.	**19**	**0**

Suggestions, comments

- More English = more participation.
- The big plus as city hall always pleasant and in English.
- Would let me understand the offer, then I might participate.

SECTION COVID-19

Voici comment ils ont vécu le confinement : (111 réponses)

La situation a été vécue assez facilement pour **95 %** d'entre eux.

- Ne les a pas dérangés **25**
- Vécu assez facilement **81**
- Vécu assez difficilement **21**
- Vécu très difficilement **4**
- Je ne sais pas **1**

Le plus difficile pour eux a été d'être privé de la présence de leurs proches.

- Ne pas sortir de chez eux **11**
- Ne pas voir leurs proches **97**
- Ne pas participer à leurs activités **43**
- N'avoir rien à faire, s'ennuyer **10**
- Avoir peur pour leur santé **15**
- Ne pas avoir de services d'aide à domicile **0, autre : 0**

Ce qui les a aidés pendant le confinement :

- Parler à leurs proches au téléphone **74**
- Voir leurs proches par Internet **63**
- Sortir marcher **74**
- Avoir le soutien d'un organisme **8**
- Autre : ski alpin (2), ski de fond, raquette, vélo, natation

Constats du sondage

1. Respect et inclusion sociale

- La maltraitance ne semble pas être vécue ou observée chez les répondants.
- Une proportion importante de répondants :
  - ne connaissent pas et ne participent pas aux activités de socialisation (fêtes, événements);
  - ne profitent pas des tarifs réduits pour profiter des activités ou des infrastructures;
  - ne participent pas aux activités intergénérationnelles.
- Plusieurs aimeraient avoir des occasions de réunir les francophones et les anglophones pour échanger et tisser des liens.
- Certains proposent de tenir des activités pour favoriser une meilleure inclusion : activités avec les jeunes générations (étudiants) pour partager leur savoir, avoir un accompagnateur avec les pompiers lors des visites à domicile pour observer la situation familiale, informations pour leur permettre de se sentir inclus dans la communauté.
- Certains aidants réclament du répit.
- La majorité des répondants connaissent les organismes qui peuvent les protéger; une bonne partie des répondants ne les connaissent pas.

2. Loisirs, vie communautaire, espaces extérieurs et bâtiments

- Les répondants pratiquent plusieurs activités sportives de plein air, font des sorties culturelles (30 %). Certains sont engagés dans des associations, des comités, s'occupent de leurs petits-enfants où sont de proches aidants.
- La plupart font de la lecture (56 %) alors que les services offerts à la bibliothèque ne sont pas très utilisés. Quelles en sont les raisons?
- Plusieurs souhaitent avoir des activités de socialisation telles que des repas communautaires et des activités de partage et un lieu où tenir ces activités. La salle communautaire est-elle disponible pour ce genre d'activités?
- Par ailleurs, moins de la moitié croient qu'il existe des possibilités intéressantes de faire du bénévolat à Lantier, d'être bien soutenus et d'avoir des occasions de s'impliquer socialement. 10 % sont plutôt en désaccord et plus de la moitié ne le savent pas ou ne sont pas intéressés.

Habitat et milieu de vie

- La plupart des répondants sont en couple (88 %) et sont propriétaires (97 %).
- 14 ménages de villégiateurs ont l'intention de s'installer en permanence à Lantier d'ici 2 à 5 ans.
- Ils doivent se rendre dans une autre ville pour faire leurs emplettes, obtenir des soins de santé, etc. Leur routine est établie ainsi. Profitent-ils aussi de ces occasions pour faire des sorties, pratiquer des sports ou prendre part à

des activités sociales? Ce phénomène explique-t-il en partie pourquoi ces personnes n'utilisent pas beaucoup les services de la municipalité?

- Si leur état de santé ou leur autonomie se dégradent, plusieurs répondants sont conscients qu'ils devront quitter leur domicile et Lantier; il n'existe pas de logements pour personnes semi-autonomes dans la municipalité.
- Le manque de services de proximité semble être un facteur important qui nuit à la rétention des résidents à Lantier; une épicerie et une pharmacie ont été mentionnées.
- S'ils devaient déménager en raison de leur état de santé précaire ou d'une perte d'autonomie, peu de répondants demeureraient à Lantier. Tout dépend de leur état de santé et de la possibilité de recevoir des soins à domicile et de l'aide à l'entretien.
- Quelles initiatives la Municipalité peut-elle mettre en œuvre pour leur donner accès à des services de proximité?

3. Sécurité, transport et mobilité

- La plupart des répondants se sentent en sécurité à Lantier (93 %) et une majorité connaît les ressources qui peuvent leur venir en aide lorsqu'ils en ont besoin.
- La majorité des répondants se sentent attachés à Lantier (81 %) et estiment que l'entraide existe (67 %).
- Deux sources d'inquiétude ont été évoquées dans le sondage :
    - Il y aurait des voleurs qui rôdent. On demande plus de patrouilles qui circulent le soir et lors des fêtes au lac. L'Opération Œil de Lynx est en place à Lantier. Est-elle bien connue?
    - La vitesse excessive des véhicules sur la route 329.
- Les routes sont sablées et limitent leur mobilité.
- Ils utilisent leur voiture en moyenne 4 fois par semaine.

4. Santé

- Certains aînés vivant avec des contraintes physiques ou une maladie ont de la difficulté à entretenir leur maison, à préparer les repas, à sortir pour avoir des soins. Avec le vieillissement de la population qui s'accélérera dans les prochaines années, ces difficultés s'accentueront.
- Il serait important de trouver des solutions pour que ces personnes aient accès à des soins et à des services de proximité et à de l'aide à l'entretien à prix abordable. C'est là un enjeu important si nous voulons aider nos aînés à vieillir chez eux, à Lantier.
- Il n'y a pas de pharmacie ni de livraison de médicaments à Lantier. Le CABL offre toutefois des services de dépannage, de soutien à domicile et de banque alimentaire.
- L'organisme Chiffon magique peut également offrir aux aînés des services d'entretien à domicile à prix abordable et couvre le territoire de Lantier.

5. Communication

- La qualité des services aux citoyens est soulignée par plusieurs répondants.
- La plupart des répondants s'estiment informés en temps opportun (suffisamment à l'avance) pour participer aux activités et aux événements.
- L'accès à Internet est répandu sur le territoire de Lantier. Certains secteurs ne sont toutefois pas encore desservis par Internet haute vitesse et cette situation constitue un enjeu pour les citoyens touchés.
- La majorité des anglophones trouvent difficile de ne pas recevoir de communications en anglais de la municipalité. Selon eux, s'il y en avait, ils participeraient davantage aux activités et aux événements.
- Il importe de noter que plusieurs villégiateurs anglophones souhaitent venir s'installer en permanence à Lantier d'ici quelques années.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES AÎNÉS

60 ANS ET PLUS

MÉTHODOLOGIE

Les aînés de 60 ans et plus ont été invités à participer à une consultation.

Le but : approfondir la connaissance de leurs enjeux et besoins et recueillir leurs suggestions pour améliorer les services aux aînés de Lantier.

Formule : groupe de discussion – café et viennoiseries – tirage d'un prix parmi les participants au sondage.

Résultats : 29 participants regroupés autour de 7 tables et accompagnés d'un animateur qui prenait note des commentaires et suggestions et supervisait les échanges.

Répartition par groupes d'âge :

60-64 ans : 6
65-69 ans : 8
70-74 ans : 9
75-79 ans : 5
80-84 ans : 1

THÈME 1 : RESPECT ET INCLUSION SOCIALE

1. **Activités auxquelles les aînés souhaitent participer pour échanger et socialiser avec des gens de leur âge et d'autres générations**

   - **Auxquels ils participent déjà :** Fête du village, pétanque, fer à cheval, raquette, vélo – changer le nom de la Fête des voisins pour la Fête de la famille; poursuivre la fête familiale et faire une promotion ciblée pour attirer les aînés.

   - **À créer :** club de randonnée, patinage en forêt, tournois de pétanque, activités sportives intermunicipales, groupe de marche le soir, jeux de société (jeux de cartes amicaux – bridge, 500 Yucker… – échecs) café-jasette en groupe, groupe de discussion avec thématique, barbecue communautaire, épluchette de blé d'Inde, cabane à sucre, jardin communautaire à l'hôtel de ville (avec bacs surélevés), danse (à l'extérieur l'été et à l'intérieur l'hiver), soirées de bricolage, soirées de jeux, jardinage aux maisons privées, cours de premiers soins ou de réanimation (RCR), cours de peinture, de

photographie, activités culturelles (conférencier, auteurs, etc., cours de dessin).

- On mentionne que la salle communautaire se prête mal aux activités sociales en raison du bruit; on propose de privilégier les activités extérieures où le niveau de bruit est moindre.
- Tenir compte des limitations de certains aînés lors de l'organisation des activités.

2. Moyens pour réunir francophones et anglophones et leur permettre de tisser des liens

- Toutes les activités mentionnées précédemment pourraient être des occasions de rapprochement entre francophones et anglophones.
- Être plus inclusifs.
- Plus de traduction de documents en anglais (p. ex. ordre du jour, procès-verbaux du conseil); offrir des cours de français aux anglophones, et vice-versa. Groupes de conversation.
- Partage des goûts culturels : littérature, cinéma, durant la fête des Patriotes, organiser un pique-nique, invitation : tournoi de pickleball ou de tennis, journée de pêche entre voisins, activités sociales de la municipalité, souper spaghetti, déjeuner du maire, compétitions de kayak ou de planche à pagaie.
- Journée (ou semaine) de fête durant l'été, comme projet de groupe; p. ex. œuvre artistique collective comme celle de M. Vaillancourt (viser les mardis, mercredis et jeudis, car les gens ont souvent des visiteurs les fins de semaine).

THÈME 2 : LOISIRS ET PARTICIPATION SOCIALE

1. Raisons pour lesquelles les aînés sont peu enclins à utiliser les services de la bibliothèque

- On trouve que la procédure de prêt de la bibliothèque demande trop de temps et que les horaires sont mal adaptés aux besoins.
- On estime qu'on n'en a pas vraiment besoin.
- Certains participants disent le pas lire beaucoup, maintenant qu'il y a Internet; ils trouvent ce dont ils ont besoin et sortent moins, préfèrent le Publisac qui contient le journal et les annonces. L'accès à Internet haute vitesse a rendu les bibliothèques obsolètes (livres, revues, etc.).
- Mieux informer les aînés des services offerts à la bibliothèque, promouvoir les services offerts dans l'infolettre, organiser une journée portes ouvertes.
- Les anglophones ignorent s'il y a des livres en anglais; ils souhaiteraient pouvoir compter sur les magazines National Geographic et Reader's Digest en anglais.
- Nous suggérons que la bibliothèque devienne un lieu de rassemblement pour des événements (lectures de poésie, de livres, club de lecture, cours, etc.).

2. Offres complémentaires qui pourraient être dispensées à Lantier.

- Voyages organisés (pouvoir partir de Lantier), balade d'une journée dans les villages de la MRC, transport bénévole.
- Transport vers la clinique et l'hôpital, l'épicerie, la pharmacie, la banque, etc.
- Transport vers le marché de Val-David, les festivals de Tremblant; sortie au Casino, au cinéma de Sainte-Adèle, au Théâtre Le Patriote ou au Théâtre du Marais (acquérir une navette pour Lantier).
- Association entre Lantier et les municipalités de Sainte-Lucie, Val-des-Lacs et Saint-Donat pour offrir plus de services aux aînés.
- Cours de yoga.
- Création d'un groupe de bénévoles dont les coûts de fonctionnement seraient subventionnés par la Municipalité – rentabiliser les offres disponibles.

- Que la Municipalité offre de rembourser les frais de stationnement de l'hôpital.

3. Mesures à adopter pour soutenir les personnes qui veulent offrir leur expertise

- Verser à ces personnes un petit montant pour que les services soient offerts durant une activité sociale (mensuelle).
- Sonder les citoyens et établir une liste des services qu'ils sont en mesure d'offrir bénévolement, d'autres services d'entretien, ou d'experts pouvant être offerts à prix abordable – établir une distinction entre les services bénévoles et rémunérés. En faire un bottin et le distribuer dans le courrier.

Expertise à partager : aide-infirmier, finances personnelles, soudure, fer forgé et ornemental.

Besoin des expertises suivantes : utilisation de l'ordinateur, de la tablette et du téléphone intelligent; attention de ne pas faire ça trop compliqué. Bénévolat pour diriger un groupe lors d'une promenade dans la nature, expert en *scrapbooking*, initiation à des jeux de cartes et à des jeux de société. Organisation d'atelier d'information par un historien, un grand explorateur ou par des professionnels pouvant offrir des conseils pour améliorer la qualité de notre eau.

THÈME 3 : HABITATION ET MILIEU DE VIE

1. Éléments les plus importants pour permettre aux aînés de demeurer chez eux même s'ils perdent de l'autonomie

- **Plusieurs participants** ont dit vouloir vivre à Lantier jusqu'à la fin de leurs jours.
- Visite semi-annuelle par des employées du CISSS des Laurentides pour expliquer les services qu'ils offrent.
- Maison à logements pour aînés (petit HLM) à prix abordable – voir pour aide gouvernementale – résidence pour personnes autonomes et semi-autonomes.
- Pharmacie à proximité.
- Visites et soins à domicile (services médicaux et sociaux de CISSS, soins personnels) – visites de courtoisie (système automatisé : 2

appels, ensuite demander à la police de se rendre sur place). Contacts humains réguliers.
- Services pour maintien à domicile : entretien ménager et extérieur; équipe volante pour l'entretien extérieur qui ferait plusieurs domiciles d'aînés (certains ont de l'aide de membres de leur famille); repas préparés et livrés ou aide à cuisiner (popote roulante).
- Répit pour proches aidants.
- Subvention pour adapter la maison en cas de perte de mobilité (escaliers).

2. Dans quelle mesure l'évaluation foncière joue-t-elle un rôle dans la décision de vendre leur maison ou de rester?

- Ce point est non pertinent pour le groupe anglophone.
- Certains mentionnent que les taxes municipales sont abordables à Lantier et qu'il est convaincant d'y rester.
- Quelques participants demandent une réduction de taxes municipales et scolaires pour les aînés, d'autres le maintien d'un taux de taxation abordable (mesure spéciale pour aînés). On parle aussi de demander de l'aide financière auprès des multiples paliers du gouvernement, maires ou députés. La Municipalité doit être sensible aux personnes à revenus fixes, surtout lorsqu'il y a perte d'un conjoint.

3. Situation dans l'habitation actuelle

- Pas d'enjeux pour le groupe anglophone.
- Enjeux de sécurité : on signale qu'il n'y a aucune patrouille policière visible au lac de la Montagne Noire; on propose l'installation de caméras de surveillance dans certaines rues et à l'entrée des culs-de-sac; on mentionne les chiens et les dindons sauvages errants.
- Effectuer des sondages auprès des aînés afin de voir si certaines personnes à mobilité réduite ont besoin d'aide et de services à domicile – les personnes vivant seules sont plus inquiètes l'hiver; elles aimeraient avoir une visite de courtoisie pour confirmer leur état de santé.

- On ne souhaite pas que la municipalité permette le développement industriel – rehausser l'image de Lantier (entretien qui laisse à désirer).
- Prévoir du soutien en cas d'urgence.
- Certains disent ne pas avoir l'énergie pour l'entretien extérieur.
- On demande que les adresses des maisons soient uniformes et placées sur le bord du chemin.

THÈME 4 : SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

1. Expérience d'accès aux services médicaux

- Plusieurs personnes disent ne pas avoir de médecin de famille – une personne dit avoir perdu son médecin de famille il y a 2 ans – d'autres aînés ont recours au privé parce que leur médecin est décédé, 2 ont un médecin à Montréal, les spécialistes se trouvent à Saint-Jérôme – un possède un médecin à Sainte-Agathe, un autre va au CSLC de Saint-Donat; on déplore l'accès inadéquat aux services ambulanciers.
- Manque de spécialistes du diabète.
- La table anglophone mentionne avoir d'excellents services d'urgence à l'hôpital de Sainte-Agathe, le service 911, les tests sanguins, la vaccination, les tests auditifs, les spécialistes de l'apnée du sommeil. On mentionne toutefois qu'il est difficile de trouver un médecin de famille et des spécialistes dans la région. Il serait réconfortant de pouvoir compter sur un professionnel (médecin ou super-infirmière) de façon régulière à Lantier.

2. Connaissance des services offerts par les organismes communautaires qui aident les aînés à demeurer autonomes et à vivre chez eux (CABL, guichet d'accès pour les services de soutien à l'autonomie des personnes âgées, au 1 833 217-5362)

- Ce qui compte pour les aînés est d'avoir accès à un médecin de famille; on souhaite que la priorité soit accordée aux aînés qui ont une condition fragile.
- Faire la promotion des organismes existants pouvant les aider (leur remettre le bottin des ressources). Peu de participants à la consultation connaissent les services offerts par ces organismes. D'autres connaissent les différentes ressources et les contacteront lorsqu'ils en auront besoin.

- Promouvoir le service de transport (taxi subventionné, service d'accompagnement pour soins de santé).
- Demander aux aînés en santé s'ils peuvent donner de leur temps bénévolement (transport, taxi, autobus à prix réduit).
- Organiser une rencontre d'information bisannuelle pour les aînés.

THÈME 5 : TRANSPORT ET MOBILITÉ

1. Solutions envisagées dans l'éventualité où une personne ne pourra plus conduire son propre véhicule

- Faire appel aux voisins, aux amis, à la parenté, au taxi-bus, au CABL, au transport intermunicipal.
- Utiliser le transport quotidien Saint-Donat – Lantier – Sainte-Agathe.
- Pouvoir bénéficier d'un service de taxi, chauffeurs bénévoles, navette avec visites hebdomadaires à Sainte-Agathe ou navette spéciale pour se rendre aux sites d'événements – pouvoir assurer le transport qui n'est pas offert dans le cadre des trajets assurés par le CABL.
- Transport adapté administré par la Municipalité et les villes avoisinantes.
- Aimeraient avoir une personne proche ou un service de bénévoles pour le transport (pharmacie, épicerie). Certains participants ont demandé si les frais pour faire livrer son épicerie ou ses médicaments pourraient être remboursés par la Municipalité.
- Déménager serait une solution de dernier recours. « Si je ne peux pas avoir de l'aide, je devrai déménager ».

2. Services de transport pouvant répondre aux besoins des aînés

- Créer un réseau d'aînés à Lantier pour s'entraider en matière de transport (le voisinage pour dépanner uniquement).
- Certains sont autonomes à l'heure actuelle.
- Pouvoir compter sur des services porte à porte.
- Que le transport intermunicipal offre des horaires plus souples et plus étendus (jour, soir, fins de semaine) et être mieux informés des horaires en vigueur – un arrêt proche (certaines personnes mentionnent que l'accès est plus important que les horaires).

THÈME 6 : INFORMATION ET COMMUNICATION

1. Meilleurs moyens à utiliser par la municipalité pour assurer aux aînés l'accès voulu à l'information qui leur est utile

- Poursuivre la publication du bulletin municipal imprimé, car il est plus facile à lire. La fréquence et la mise en pages leur conviennent. Publier une édition de plus lorsqu'il y a une annonce spéciale. Continuez votre bon travail!
- Modifier le format, pour le faire passer au 8 1/2 x 14, ainsi que la fréquence de publication. Ajouter une section « aînés » dans l'infolettre et le site Internet.
- Mettre en évidence les cours offerts en ligne par la bibliothèque.
- La municipalité pourrait dresser une liste des personnes à risque (personnes seules, handicapées, âgées…).
- Informer les aînés des subventions auxquelles ils peuvent avoir accès (p. ex. les subventions pour refaire les fosses septiques).
- Continuer de traduire les communications en anglais.
- Si des services ou programmes sont mis en place, en faire la promotion régulièrement; qu'une personne de la municipalité soit attitrée à cette fonction.
- Recevoir l'information par courriel – améliorer l'emplacement du panneau électronique.
- Bravo à Roxanne (Boyer) pour son excellent travail!
- Poursuivre la traduction du bulletin en anglais et l'offrir sur demande.